

Avril 2008

## Rendez-vous 2008 sur les retraites : l'essentiel reste à faire !

La CFE-CGC appelle à la manifestation du 22 mai avec l'ensemble des autres organisations syndicales pour exiger, dans le cadre du rendez-vous 2008 sur les retraites, une consolidation concrète du système par répartition.

Le texte d'orientation du 28 avril 2008, remis par le ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, comporte selon la CFE-CGC des risques d'affaiblissement du niveau des retraites des salariés.

La CFE-CGC n'a jamais été opposée à l'allongement de la durée d'activité pour faire face au besoin de financement du régime de retraite lié au vieillissement de la population. Cependant le passage à 41 annuités suppose des pré-requis qui ne sont pas pris en compte aujourd'hui :

- Un taux d'emploi des seniors plus élevé au moins conforme à l'objectif de Lisbonne qui est de 50% en 2010.
- La prise en compte de la pénibilité au travail.

De surcroît, nous savons bien que le seul allongement de la durée d'activité n'est pas de nature à pérenniser notre régime. Il est impératif d'assurer un financement pérenne du Fonds de Réserve des Retraites qui a pour objectif de lisser les efforts à horizon 2020 pour les jeunes générations. Il est par ailleurs indispensable d'élargir l'assiette des cotisations pour financer l'ensemble de la protection sociale. Or cet aspect financement n'est pas du tout abordé dans le document d'orientation.

Bien sûr il y a des éléments du texte qui vont dans le bon sens, mais ce n'est pas suffisant pour restaurer la confiance des français, et plus particulièrement des jeunes générations, dans notre système par répartition.

Pour la CFE-CGC, les facteurs de risques sont trop importants, des efforts sont une fois de plus demandés aux seuls salariés, sans aucun garde-fou. Augmenter la durée de cotisation en l'état conduit inéluctablement à baisser encore davantage le niveau des retraites, puisque cela revient à durcir les conditions d'accès au taux plein, sachant qu'aujourd'hui les deux tiers des salariés ne sont déjà plus en activité au moment où ils liquident leur retraite.